## A AMBRICOURT, INAUGURATION D'UNE CENTRALE PHOTOVOLTAÏOUE

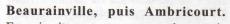
## L'irruption de "l'énergie citoyenne"

► Hervé MORCRETTE

Des panneaux solaires sur un toit : ce n'est pas encore du domaine du banal, mais ça le devient. Moins banal est ce qui s'est déroulé le 11 avril à Ambricourt, près de Fruges et à une portée d'arbalète d'Azincourt : la double centrale photovoltaïque inaugurée avait été financée par des épargnants soucieux de développement durable. A côté des majors capitalistiques, "l'énergie citoyenne" entre en scène et fait entendre sa petite musique.

l'origine du projet de centrale photovoltaïque à Ambricourt, l'association EnergETHIC qui se propose de participer au développement des énergies renouvelables dans le Pas-de-Calais et à leur appropriation par les citoyens. Le développement des énergies renouvelables citoyennes et celui de la filière bois sont ses deux chevaux de bataille. En juin 2014, l'association suscite la création d'une SCIC (société coopérative d'intérêt collectif) qui prend le nom d'Energie citoyenne.

Son but est de réunir des investisseurs désireux d'investir collectivement et solidairement dans des moyens de production d'énergie renouvelable.



Energie citoyenne a commencé ses activités à l'automne 2014 en équipant la toiture d'un bâtiment d'une association à Beaurainville.

Durant l'hiver, elle passe au chantier d'Ambricourt où elle équipe deux toitures de bâtiments contigus dans une cour commune.

L'un des bâtiments est occupé par le Germoir (espace-test agricole), l'autre par Terre de liens (aide à l'agriculture biologique).

Côté Germoir, les panneaux solaires couvrent 65 m<sup>2</sup> et la production sera de 8 500 kWh. Côté Terre de liens, les chiffres sont respectivement de 50 m² et de 6 500 kWh. Les deux centrales ont été montées sur la toiture en intégration au bâti. Au Germoir, l'orientation est sud-ouest avec une pente de 35°, tandis



Le bâtiment du Germoir équipé des panneaux photovoltaïques.

qu'à Terre de liens, l'orientation est sudest sur une pente de 45°.

Un investissement de 120 000 euros.

Pour réaliser ces chantiers, Energie citoyenne a choisi la SARL CapVent, spécialisée dans la production d'énergie à partir du bois, de l'éolien et du solaire. L'investissement est de 120 000 euros. L'essentiel de cet investissement a été couvert par la souscription de parts dans la SCIC par 160 personnes, 8 entreprises, 6 associations, 7 clubs Cigales (clubs d'investisseurs) et la commune de Beaurainville. Si les dispositions légales qui régissent les SCIC obligent celles-ci à loger 57,5 % de leur résultat en une réserve impartageable pour réinvestir dans de nouveaux projets, les

42,5 % restants permettront de rémunérer les investisseurs à hauteur d'1,5 % de leur épargne.

EDF n'est jamais bien loin... Ce résultat attendu est le fruit d'un contrat signé pour 20 ans avec EDF-OA (EDF -Obligation d'achat). Si Catherine Bourgeois. conseillère régionale, présente à l'inauguration, a incité les citoyens à devenir "consom'acteurs", un autre intervenant a mis en garde les plus militants de l'énergie citoyenne sur les dangers de l'autarcie qui, selon lui, coûte à terme plus cher que de mettre sa production en réseau. Finalement, même si ce qui se passe à Ambricourt est le signe précurseur d'évolutions considérables, pour l'instant, EDF n'est jamais bien loin...